

## ***Discours du Ministre Robert Labrousse à l'ouverture de la 4e Conférence annuelle de la NAHP***

*Monsieur le Président de la NAHP,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Messieurs les ex-Premiers Ministres  
Chers Collègues du Gouvernement,  
Mesdames et Messieurs les Grands Commis de l'État américain,  
Mesdames et Messieurs les Membres de la NAHP,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,*

*Je vous remercie très sincèrement de m'avoir choisi pour être celui qui prononce le discours d'ouverture de cette quatrième Conférence annuelle de la National Association of Haitian Professionals (NAHP) : heureuse initiative qui rassemble des professionnels haïtiens de tous horizons qui, dans un esprit philanthropique, visent à reconstruire Haïti en encourageant l'entreprenariat social. Entrepreneurs et philanthropes : deux concepts souvent contradictoires dans ce monde égoïste qui est le nôtre mais qui, réunis par vous, font la spécificité de votre Association et lui donnent toute sa valeur. Longue et fructueuse vie à vous !*

*Et, comme « Opening Speaker » je suis... je vous souhaite la bienvenue !  
C'est pour moi un grand honneur... mais c'est aussi une grande responsabilité... et c'est un avantage !*

*- Un honneur car je me retrouve ainsi en tête de liste d'un aréopage de personnalités éminentes ;  
- Une responsabilité car, comme lors d'un concert symphonique, je suis le hautbois qui donne le « la » et qui permet ainsi à l'orchestre de s'accorder et de bien exécuter la partition ;  
- Un avantage, enfin, car je ne risque pas de redire des choses qui auront déjà été dites... ce sera plutôt aux autres à ne pas répéter après moi !  
Mais, entrons sans plus tarder dans le vif du sujet.*

*L'occasion est belle... mais l'heure est grave ! Grave pour notre chère Haïti qui tarde encore à trouver sa vitesse de croisière ; grave à cause de tous les projets qui dorment encore au fond des tiroirs ; grave pour vous, de la Diaspora, qui êtes encore trop peu intégrés dans les affaires intérieures du pays.*

*Mettons tout de suite le doigt sur la plaie : le VOTE DE LA DIASPORA ! Je sais que cette question vous tient à cœur plus que tout, et que vous ne comprenez pas pourquoi, ayant acquis ce DROIT, vous n'êtes pas encore en mesure de l'exercer. Ce n'est pourtant pas faute par le Gouvernement, et par moi, d'avoir tout tenté pour que ce droit devienne effectif.*

*Nous avons déjà, avec l'aide du Ministère des Affaires Étrangères, des Archives Nationales et de l'Office National d'Identification, équipé la plupart de nos consulats et missions diplomatiques, de tout le matériel nécessaire pour identifier et documenter les membres de nos communautés vivant à l'étranger, c'est-à-dire leur fournir leur Carte d'Identification Nationale (CIN), document qui sert à la fois de pièce d'identité et de carte électorale. Avec cette carte, vous auriez pu voter en Haïti. Il reste maintenant à vous permettre de voter*

*depuis votre pays d'accueil. Rares sont les pays qui offrent cette possibilité à leurs ressortissants, même parmi les pays les plus avancés : nous serons parmi ces rares pays !*

*Vous le savez peut-être : nous avons proposé qu'en un premier temps, vous soyez invités, lors des élections qui viennent de se dérouler dans le pays, à participer de manière informelle à une sorte de banc d'essai qui aurait été organisé dans les 3 ou 4 métropoles nord-américaines qui comptent les communautés haïtiennes les plus importantes. Ce banc d'essai devait servir à mettre en place un processus définitif, lequel passe obligatoirement par une modification de la Loi électorale. Malheureusement, le temps était trop court, et le CEP trop débordé. Mais cette voie reste ouverte ; la marche à suivre est connue et la volonté politique existe de lui donner vie.*

*A ce stade, il me paraît impensable que le vote de la Diaspora ne soit pas une réalité lors des prochaines élections !*

*Cependant, j'aimerais ajouter autre chose. Je fais aujourd'hui, devant vous, et solennellement, la proposition au Gouvernement d'étudier un projet de loi qui permettrait à la Diaspora d'élire elle-même deux (2) Sénateurs dont le rôle serait de défendre les intérêts de la Diaspora. En un premier temps, ils auraient statut d'observateurs, ce qui signifie qu'ils pourraient faire des propositions de loi, mais ne pourraient pas voter. Pour cela, il faudrait amender la Constitution. Mais, je ne doute pas que le Gouvernement qui nous succédera mettra à profit tous les efforts que nous avons consentis, et les avancées auxquelles nous sommes arrivés, pour mener à bien cette réforme.*

*L'autre grande question qui vous tient à cœur est celui de la DOUBLE NATIONALITÉ. Je ne m'y attarderai pas car le principe en est admis et le consensus acquis. Un projet de loi a déjà été rédigé en ce sens. Sans doute faudra-t-il encore y apporter quelques modifications car il s'agit là de changer un des points fondamentaux de notre Constitution. Mais une fois ces modifications apportées, et le projet déposé, je ne doute pas que le nouveau Parlement issu des urnes s'attaquera en priorité au vote de ce projet de loi.*

*Je disais en commençant que l'occasion est belle. Belle, car je me trouve ici en présence de la fine fleur de cette « Diaspora qui gagne » ; belle, car c'est sans doute la dernière fois que notre gouvernement aura la possibilité, en pays d'accueil et face à si une si auguste assemblée, de faire un bilan public de ce qui a été réalisé au cours des cinq dernières années... et, aussi, de ce qu'il reste encore à faire ; belle car, en dépit de difficultés de toutes sortes, nous sommes arrivés à faire avancer les choses dans bien des domaines.*

*Je parlais à l'instant de la « Diaspora qui gagne » : Diaspora gagnante dans son pays d'accueil... mais Diaspora encore mal perçue dans son pays d'origine !*

*Vous – « Diaspora qui gagne » et « Diaspora qui souffre » – comptez pour environ un tiers de la population globale du pays ; mais vous, la « Diaspora qui gagne », représentez une force économique majeure, un réservoir de talents et de réussites exceptionnel, un savoir-faire et une discipline de travail, qui tous s'avèrent indispensables au pays.*

*Votre volonté de nous aider à créer l'Histoire de demain en rapatriant les succès obtenus dans vos pays d'accueil vers votre pays d'origine, doit être encouragée et magnifiée, car vous êtes déjà – mais vous le serez encore plus demain ! – le fer de lance potentiel de la reprise économique d'Haïti.*

*Je rappelle brièvement quelques chiffres. La Diaspora, dans son ensemble, contribue indirectement à la vie économique du pays en transférant plus de 2.2 milliards de dollars par*

*an en Haïti ; somme considérable mais qui sert surtout à stimuler, à titre individuel, la consommation. Dans le même temps, vos investissements directs ne dépassent pas les 180 millions de dollars, soit un peu plus de 8% du total.*

*C'est bien... mais c'est trop peu !*

*Je reste persuadé que le meilleur moyen pour la Diaspora de s'intégrer au pays, et de s'y faire accepter et apprécier à sa juste valeur, est d'accroître considérablement le niveau de ses investissements directs dans le domaine du développement durable. Sachez prendre votre avenir en main ! Cela ne pourra produire qu'un résultat « gagnant-gagnant ».*

*Et surtout, voyez grand ! J'ai coutume de dire : « Petits projets, petits progrès ». La routine qui prévaut depuis des années n'a pas donné les résultats escomptés. Vous avez le pouvoir, et le devoir, de changer les choses... pour votre profit et pour le profit du pays tout entier. Vous avez le savoir-faire... il faut le faire savoir !*

*Vous savez bien – et, en disant cela, je ne dévoile aucun secret d'État ! – que, aujourd'hui encore, traiter quelqu'un de « Diaspora » en Haïti n'est pas lui faire un compliment ! C'est injuste... mais c'est un fait !*

*Je veux que cela change !*

*Notre Ministère, le MHAVE – Ministère des Haïtiens Vivant à l'Étranger – est, par définition et par essence, VOTRE Ministère.*

*Nos moyens sont encore limités, mais nous avons tous pris conscience qu'il est impératif que le MHAVE soit à la hauteur de ce que vous représentez, à la hauteur de vos ambitions personnelles et patriotiques, à la hauteur de l'espoir que nous plaçons en vous.*

*Nous comptons sur cette « Diaspora qui gagne »... mais il faut aussi qu'elle puisse compter sur nous !*

*Notre Ministère a ceci de particulier qu'il est le seul à avoir une vocation transversale, c'est-à-dire que notre rôle est de vous faciliter la tâche dans toutes les démarches administratives que vous pouvez être amenés à entreprendre en Haïti. Nous sommes là pour vous prendre par la main et vous guider dans les arcanes de l'Administration, vous ouvrir les portes, vous assister en cas de problème, apporter des réponses et des solutions à vos questions et vous permettre de mener à bien vos projets.*

*Vous aider à résoudre vos problèmes – perte de documents, extraits d'archives, dédouanement, spoliation, accident – ; mais aussi vous accompagner dans vos projets d'investissements, tels sont les deux grands axes de notre action.*

*Dès votre arrivée à l'Aéroport de Port-au-Prince, notre kiosque d'accueil et nos charmantes hôtesses vous donneront toutes les informations nécessaires.*

*Pour le reste, l'essentiel de ce travail de conseil et d'accompagnement est concentré dans notre « Bureau des Doléances », au Ministère même, qui recevra et traitera avec diligence et efficacité toutes vos demandes d'assistance.*

*Nous avons la capacité et la compétence pour le faire ; n'hésitez pas à faire appel à nos services.*

*\**

*J'avais, à mon arrivée au MHAVE, en avril dernier, pensé à décentraliser nos services en créant une MAISON DE LA DIASPORA. Le projet existe toujours mais, faute de temps et de moyens, il appartiendra sans doute à mon successeur de le mettre à exécution.*

*L'idée était de créer une MAISON où les Haïtiens de l'étranger de passage à Port-au-Prince et, particulièrement, ceux qui y viennent pour affaires, trouvent rassemblés en un même lieu tous les services, toute l'aide, les conseils et l'assistance dont ils pourraient avoir besoin pour mener à bien leurs projets.*

*Cette MAISON DE LA DIASPORA serait à la fois :*

*- Un Centre d'information*

*- Le prolongement des bureaux d'accueil se trouvant dans les ports et aéroports du pays  
- Doté de personnel qualifié représentant les principales instances concernées – Ministère du Commerce, Centre de Facilitation, DGI, etc.*

*- Un Centre de documentation*

*- Où seraient disponibles les formulaires concernant les formalités à remplir pour pouvoir investir*

*- Un Centre de coordination*

*Point focal de l'offre et de la demande où seraient tenues à jour les listes :*

*- des projets en cours ou achevés  
- des projets en quête d'investisseurs  
- des investisseurs en quête de projets*

*- Un Centre d'exposition*

*- Des productions de la Diaspora*

*- Des expositions, manifestations et spectacles divers prévus en Haïti et à l'étranger*

*- Des artistes et professionnels locaux désireux de se faire connaître de la Diaspora – peinture, sculpture, artisanat, mode, produits locaux naturels ou transformés (alcools, épices, friandises...), naturopathie, etc.*

*- Un Centre de loisirs, de détente et de rencontres*

*- Doté d'un restaurant offrant surtout des spécialités locales...*

*- ... mais qui pourra aussi être loué pour accueillir des manifestations privées – dîner d'affaires, anniversaire, baptême, mariage, cérémonie de graduation, etc.*

*- Le Ministère du Tourisme y aura une annexe*

*En un mot, une MAISON où vous vous sentirez comme chez vous !*

*Mais tout cela ne suffit pas !*

*Le grand-œuvre de notre Ministère sur lequel nous travaillons d'arrache-pied, ce projet qui changera à jamais l'histoire des relations entre Haïtiens de l'extérieur et Haïtiens de l'intérieur – et dont Kesner Pharel ne manquera certainement de tracer les grandes lignes dans sa prochaine intervention – reste et demeure la création d'un FONDS D'INVESTISSEMENT DIRECT DE LA DIASPORA (FIDD).*

*Ce Fonds rassemblera toutes les Diasporas du monde. Il sera CRÉÉ PAR VOUS. Il sera GÉRÉ PAR VOUS. Notre rôle sera de vous aider à vous fédérer.*

*Outre ce rôle fédérateur – que je développerai un peu plus loin –, nous serons le point de rencontre de l'offre et de la demande ; ce lieu où des investisseurs potentiels pourront s'informer des projets existants ; ainsi que le lieu où des projets existants pourront trouver des investisseurs.*

*Mais, ce n'est pas tout. Comme cela se fait déjà dans d'autres pays – je pense en particulier au Mexique, avec leur programme « tres por un - » (3 pour 1), programme au terme duquel l'État et des Organismes internationaux, triplent les apports de la Diaspora mexicaine – je compte me battre, et je me bats déjà, pour que les fonds provenant de la Diaspora soient,*

*dans le cadre de projets spécifiques, doublés par une contrepartie égale de l'État et/ou d'Organisations Internationales telles que la BID, l'Agence Française de développement, l'Union Européenne, le PNUD, etc.*

*Cela dit, et quoi qu'il advienne ; que nous obtenions ou non cette contrepartie gouvernementale, le Fonds d'Investissement Direct de la Diaspora FIDD), verra le jour... avec ou sans l'aide de qui que ce soit ! Il y va de l'avenir même de notre pays, de votre intégration réelle et de votre participation effective et efficace au développement durable du pays.*

*Si nous ne le faisons pas maintenant, dans vingt ans, nous en serons encore au même point !*

*Mais, je vais encore plus loin. Une fois le Fonds constitué et opérationnel, je compte approcher le Internal Revenue Service (IRS) américain, afin que, comme cela se fait déjà dans d'autres pays, tout ou partie des impôts payés par la Diaspora aux États-Unis soit versés au compte du FIDD. Ces sommes – considérables ! – nous offriraient une liberté d'action inégalée et pourraient servir en particulier au financement des travaux d'infrastructure indispensables au développement d'un pays, investissements dont la rentabilité n'est guère assurée, mais qui servent à doter un pays des instruments nécessaires à son développement : routes, production d'énergie – surtout les énergies renouvelables : solaire, éolienne, hydraulique, géothermique, et celle dérivant du traitement des déchets organiques –, reboisement, environnement, construction de ports, etc.*

*Cela se fait ailleurs... pourquoi pas en Haïti ?*

*Dans l'immédiat, nous avons retenu trois (3) grands axes d'intervention qui sont à la fois indispensables, urgents et relativement aisés à lancer :*

*1. La Santé, avec la création d'un Hôpital de pointe doté d'un centre de traumatologie qui vous permette de voyager en Haïti en toute quiétude d'esprit.*

*Nos médecins et nos infirmières, qui sont une des plus grandes fiertés de notre pays, s'imposent partout par leur professionnalisme et leur sérieux. Ils se sont d'abord imposés au Canada avant de gagner l'Amérique du Nord toute entière. Nous les avons déjà approchés : ils sont prêts à investir et à s'investir dans ce grand projet.*

*2. L'Éducation, avec l'ouverture d'une Université de niveau international qui non seulement permettra à nos étudiants de poursuivre sur place leurs études, mais qui attirera à la longue les étudiants étrangers et ceux de la Diaspora, comme le font les Universités dominicaines et celle d'Antilles-Guyane.*

*Dans les années 60, nos meilleurs professeurs et une grande partie de notre brillante élite intellectuelle ont dû s'exiler. Ils ont partout brillé et ont fait en particulier le bonheur de l'Afrique et du Canada qui ont fait appel à nous. Aujourd'hui, leurs enfants et petits-enfants, devenus professeurs à leur tour, se retrouvent encore dans toutes vos universités et portent haut les couleurs de leur pays d'origine.*

*Je ne doute pas qu'ils aient à cœur de participer activement à l'élaboration de ce grand projet éducatif, voire de le prendre en main.*

*3. L'Agriculture, avec une multitude de projets qui n'attendent que des fonds pour refaire de nous la grande nation agricole que nous étions naguère.*

*Haïti demeure un pays fortement rural. Il y a cinquante ans, nous étions en mesure, non*

*seulement d'assurer l'autonomie alimentaire de notre population, mais d'être exportateurs de produits de qualité dont le label « bi - » était reconnu et recherché. Saviez-vous qu'il n'est pas de bon « express - » italien sans apport de café d'Haïti, et que la liqueur « Grand Marnier » doit sa réputation internationale aux oranges amères du Cap-Haïtien ? Et qui sait si, demain, ce ne sont pas nos bananes qui seront notre plus grande fierté !!! (Rires)*

*Cette capacité existe encore, à l'état latent :*

- Les terres sont là et appartiennent souvent à l'État ;*
- La main-d'œuvre est disponible, de qualité, sous employée, et avide de se remettre au travail ;*
- L'eau ne manque pas, même si elle est mal gérée et mal distribuée.*

*4. Pour le reste... The sky is the limit!*

*Il est vrai que ce projet de FONDS DE LA DIASPORA est dans l'air depuis des lustres... mais il tarde, comme on dit, à atterrir ! Et s'il n'atterrit pas c'est en grande partie à cause du sentiment parfois justifié que vous avez d'être traités en « vaches-à-lait ». Vous avez été trop longtemps négligés ; vous avez été trop souvent abusés !*

*En décidant aujourd'hui de VOUS confier la gestion de ce Fonds, nous pensons avoir levé un des principaux obstacles à sa création.*

*À vous maintenant de vous fédérer, en « chapitres ». Je sais, pour en avoir rencontré beaucoup au cours de mes voyages, qu'il existe des dizaines, voire de centaines d'Associations, de Fédérations, d'Organisations, de Groupements d'Haïtiens à travers le monde qui, dans l'ensemble, font un travail extraordinaire. Vous, NAHP, en êtes un vivant exemple. Mais ce travail extraordinaire est souvent isolé ! Isolé et, donc, peu efficace au regard de nos ambitions communes.*

*Il faudrait que vous NAHP, vous, professionnels déjà organisés et influents, vous contactiez un groupe de Présidents de certaines des Associations les plus importantes d'ici et d'ailleurs, et qu'ensemble vous preniez l'initiative de créer un « noyau-moteur » dynamique en vue de créer ce Fonds. Lancez le mouvement ! Les autres suivront.*

*Bien entendu, nous, au MHAVE, sommes disposés à vous apporter tout notre concours en étant, par exemple, le « point focal » qui harmoniserait tous vos efforts.*

*Je termine en vous offrant la primeur d'une proposition audacieuse que je compte faire au Gouvernement : que le Ministre des Haïtiens Vivant à l'Étranger, et selon des modalités qu'il reste à définir, soit choisi par vous, la Diaspora.*

*Mesdames, Messieurs, la balle est dans votre camp ! Comme le dit notre devise nationale : l'Union fait la Force ! Il est temps, il est grand temps que « les Diasporas » s'unissent et parlent enfin d'une seule et même voix ! Il est temps, il est grand temps de rallumer les étoiles !*

*Je vous remercie de votre attention.*

*Robert LABROUSSE*

*Ministre des Haïtiens Vivant à l'Étranger*

*Miami, le 12 novembre 2015*

*Conférence Nationale NAHP*